

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 9 juin 2020

Séance du 16 juin 2020

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt le Seize Juin à 18 heures 45

le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr le Maire, Mr Robert SIEGEL

23 JUN 2020
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, NICAISE V, STEHLEC, QUEVEREUX M,
Absent excusé : KROGSDALH A procuration à BRUNEL MINAZZO D.**Objet : Création et composition d'une commission « Respect du pacte de gouvernance ».**

Dans son pacte de gouvernance signé par le conseil municipal lors de sa séance d'installation en date du 26 mai 2020, l'article 6 stipule la création d'une commission « Respect du Pacte de gouvernance ». Cette commission est composée de 4 électeurs volontaires tirés au sort et renouvelés annuellement par moitié et de 2 élus. Cette commission est mis en place ce jour par le conseil Municipal.

Ainsi, au sein du conseil Municipal sont nommés pour prend part à cette commission.

- Mme / Mr NICAISE Vincent
- Mme / Mr THEULE Jean-Christophe

Par tirage au sort pour une durée de un an :

- Mme / Mr MOREAU Hubert
- Mme / Mr DANIAUD Chantal

Par tirage au sort pour une durée de deux ans

- Mme / Mr PAILHOL Mathieu
- Mme / Mr FONZES Simone.

**Le conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré
Accepte la création et la composition de la commission « Respect du pacte de Gouvernance »
telle que mentionnée ci-dessus.**

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le19/06/2020.....

Le Maire,
Robert SIEGEL



Jean-Philippe MORESMAU

Delphine BRUNEL MINAZZO

Bernard HOMBERT

Jean-Christophe THEULE

Benoit GILHET

Pierre VEDEL

Annette KROGSDAHL

Clément STEHLE

Vincent NICAISE

Mathieu QUEVREUX